



## Deux projets solaires en France métropolitaine lauréats de l'appel d'offres national CRE IV

Voltalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce que deux projets solaires d'une capacité totale de 8 MW ont été sélectionnés par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire dans le cadre de l'appel d'offres CRE IV dont les résultats ont été annoncés le 28 juillet 2017.

Après avoir remporté des projets dans le cadre des précédents appels d'offres CRE I<sup>1</sup>, CRE II<sup>2</sup> et CRE III<sup>3</sup>, Voltalia confirme sa compétitivité sur le marché français. Les projets solaires lauréats de Tresques (3 MW) et Parroc (5 MW) se situent en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine, deux régions ayant fait l'objet d'une concurrence particulièrement forte en raison de leurs bonnes ressources solaires.

Les deux centrales de Tresques (Gard) et de Parroc (Haute-Vienne) bénéficieront d'un contrat de complément de rémunération<sup>4</sup> d'une durée de 20 ans à compter de leur mise en service, prévue au plus tard en juillet 2019. Comme pour les précédents appels d'offres, Voltalia a accordé une attention particulière au choix des terrains sélectionnés : la centrale de Tresques sera construite sur un site industriel en friche, le crassier d'une ancienne usine de matériaux de construction. Le Groupe prévoit également pour la première fois la possibilité d'intégrer un volet de financement participatif.

Enfin, les deux parcs solaires assureront la consommation en électricité de près de 4 000 ménages français<sup>5</sup>, sans émission de gaz à effet de serre.

Cette annonce souligne l'ancrage durable de Voltalia en France métropolitaine, où le Groupe poursuit le développement de nombreux projets de centrales solaires, éoliennes et hydroélectriques.

**Prochain rendez-vous : résultats du premier semestre 2017, le 25 septembre 2017 (post-bourse)**

### *A propos de Voltalia ([www.voltalia.com](http://www.voltalia.com))*

- *Acteur international des énergies renouvelables, Voltalia est producteur d'électricité multi-sources (éolien, solaire, hydraulique et biomasse) avec une capacité installée de 501 MW et prestataire de services auprès de clients tiers.*

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du 30 juillet 2012

<sup>2</sup> Voir communiqué de presse du 1<sup>er</sup> avril 2014

<sup>3</sup> Voir communiqué de presse du 7 décembre 2015

<sup>4</sup> Introduit par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2016, le complément de rémunération est une prime permettant au producteur de compenser l'écart entre les revenus issus de la vente directe de l'électricité sur le marché et le niveau de rémunération de référence fixé dans l'arrêté tarifaire ou les dispositions de l'appel d'offres.

<sup>5</sup> Sources : INSEE, INES et RTE

- *Voltalia est établi dans 15 pays sur 4 continents et dispose d'une capacité d'intervention mondiale pour ses clients.*
- *Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris depuis juillet 2014 (FR0011995588 – VLTA) et fait partie de l'indice Euronext Tech 40 depuis avril 2017.*

---

Actifin

Relations investisseurs : A. Commerot, [acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)

Relations presse : J. Jullia

+33 1 56 88 11 11

Voltalia

Secrétaire Général : Marie de Lauzon

[invest@voltalia.com](mailto:invest@voltalia.com)

+33 1 44 63 14 40

---